

De la bêtise à l'impudence

Qu'un fasciste, bateleur de télé-réalité aussi ignare qu'irresponsable, devienne président d'un grand pays, qu'il choisisse ses ministres parmi son cortège de bouffons à clochettes et toute la réaction vient à se pâmer. Deux exemples. D'abord, un ancien président de la république, comédien de troisième ordre pour public de rentiers rassis, use des effets les plus éculés pour porter la calomnie sur un corps enseignant accusé de ne quasiment jamais travailler.

Un autre, ministre en charge de la fonction publique, envoie ses félicitations à un histrion ultra-libéral et promet de s'inspirer de ses « innovations » pour gérer les services publics dont il a la charge. On pourrait se contenter de se moquer de ces propos imbéciles s'ils ne dénotaient une décomplexion autorisant leurs auteurs à assumer des propos qu'autrefois ils se seraient bien gardés d'exprimer publiquement.

Que l'on ne s'y trompe pas, nous vivons un temps où l'Histoire inaugure une nouvelle phase. Un peu partout dans le monde, les contradictions socio-économiques s'exacerbent : chômage, pauvreté, inégalités, licenciements s'envolent et les fascistes de tout poil prospèrent sur ce terrain. Aujourd'hui, les dominants ne rechignent plus à voir ces derniers arriver aux affaires. Après tout, y a-t-il meilleur rempart contre la montée de la colère sociale ?

En attendant, agresser les fonctionnaires prépare une attaque contre les services publics pour leur conférer demain le statut de services marchands, et ainsi créer de nouvelles opportunités de profit. Un projet qui s'inscrit dans un contexte d'offensive générale visant les protections et droits sociaux, l'emploi, le niveau des salaires réels...

On aurait tort de se résigner, de céder au pessimisme, d'abdiquer face à l'arrogance des dominants et à l'ascension de l'extrême-droite. Ici ou là, en métropole ou dans « les colonies », des mouvements se développent, des résistances s'organisent, des salariés prennent des initiatives et se défendent collectivement.

Rien n'est inéluctable, ni la régression sociale, ni l'arrivée au pouvoir du néo-fascisme. Notre avenir dépend seulement de notre capacité à nous regrouper en rejoignant celles et ceux qui déjà sont dans l'action, pour lutter, pour gagner.

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0324 S 05109

Directrice de publication : C. NESIC

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-es

Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 ✉ sudeduc@sudeduc7627.org

<http://www.sudeduc7627.org/>

<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

Sommaire

Page 1 : L'édito

Page 2 : Pas de carence pour la colère sociale

Page 2 : VSST : la vague continue

Page 3 : AESH, le couteau suisse ?

Page 4 : Solidarité avec Gaza

LA BELLE BROCHETTE !

Il y a trop
de
fonctionnaires !

Les Français
ne travaillent
pas assez !

Les fonctionnaires
sont trop souvent
arrêtés :
3 jours de carence !

Et si on
supprimait
un jour férié ?



Guillaume Kasbarian
Fonction publique



Antoine Armand
Economie



Geneviève Darrieussecq
Santé



Laurent Saint-Martin
Budget

Pas de carence pour la colère sociale

Le gouvernement veut faire passer d'un à trois jours le délai de carence des arrêts maladie dans la fonction publique et limiter la rémunération des jours d'arrêt maladie à 90% du traitement. Tout cela sous prétexte « d'égalité avec le secteur privé ». C'est Kasbarian, le ministre de la Fonction publique, laudateur de Donald Trump et d'Elon Musk, qui est la tête (à claques) de gondole de cette offensive, non seulement inique mais désas-

treuse pour la santé de 5,7 millions de salarié.e.s. La grande bourgeoise Anne Genetet, spécialiste des guides pour les riches qui utilisent des employé.e.s de maison pour éviter de se salir les mains ou de se casser le dos, et désormais, sur un malentendu, ministre de l'Éducation nationale, relaie à fond cette provocation. Pourtant ces deux-là savent pertinemment que deux tiers des salarié.e.s du privé n'ont aujourd'hui aucun jour de

carence, grâce à des accords de branche ou d'entreprise plus protecteurs que le droit commun. Si cette attaque contre les fonctionnaires passe, nul doute qu'ils seront les prochains visés. Alors s'il faut l'égalité entre les salarié.e.s, c'est par la suppression de tous les jours de carence pour tout le monde.

C'est ce qu'on va devoir obtenir par notre mobilisation toutes et tous ensemble !

Violences sexistes et sexuelles au travail : la vague continue...

7 ans après l'émergence du mouvement MeToo en France, la vague continue et ne semble pas prête de s'arrêter. Elle touche maintenant un nombre de milieux professionnels sans cesse croissant.

Le milieu du cinéma et du spectacle vivant a de nouveau été exposé suite aux plaintes pour viol sur mineure de Judith Godrèche contre Benoit Jacquot et Jacques Doillon et les révélations d'agressions sexuelles et de viols contre Gérard Depardieu, Edouard Baer, Nicolas Bedos... Une récurrence qui démontre bien l'aspect systémique de ces agressions loin de l'anecdote ou du cas individuel.

Dans le monde du sport ont été révélées de nombreuses affaires de violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) subies par les jeunes athlètes de haut niveau de la part de leurs entraîneurs, préparateurs physiques, médecins...ou causés par des footballeurs, rugbymen...

Deux milieux professionnels ont également commencé à dénoncer publiquement leurs VSST avec l'émergence des mouvements « paye ta robe » et « paye ta blouse ». Ils témoignent des multiples violences dont sont victimes les femmes dans les milieux judiciaires et médicaux (une femme sur deux durant ses études médicales ou son travail). Ces milieux sont teintés d'une misogynie endé-



mique et d'une hiérarchie forte propice à tous les abus. Même la « Grande muette » commence à parler avec l'émergence du glaçant #MeToo des armées.

Cette multiplicité des VSS dans le monde du travail étaye encore et toujours l'idée qu'il s'agit bien d'un problème de société profondément ancré dans tous les univers professionnels, renforcé par l'organisation capitaliste du monde du travail. Faudra-t-il attendre que tous les milieux professionnels aient « balancé leurs porcs » avant que le gouvernement se saisisse réellement de cette question au-delà des effets d'annonce et de numéro vert qui restent vœux pieux ? Et qu'une lutte d'ampleur fondée sur de réels moyens humains, financiers et judiciaires soit mise en œuvre afin de combattre ce fléau ? Quand on voit le nombre de membres de gouvernements accusés d'agressions sexuelles et viols en France comme à l'étranger, on peut en douter.

L'AESH, le couteau suisse qui n'en est pas un !

Que peut-on dire aujourd'hui des conditions d'exercice des AESH ?

Que ce soit la place des AESH dans la communauté éducative, de la généralisation des contrats de 24 heures semaine à temps incomplet, de l'inclusion à tout prix et mutualisation à outrance dont souffre la profession, nous pouvons dire que les conditions d'exercice de ces professionnelles (ces personnels sont à 95 % des femmes), piliers de l'éducation inclusive, ne se sont pas améliorées. Quant au salaire, il reste toujours en dessous du seuil de pauvreté (à 1216 euros par mois).

En effet, même si les AESH contribuent indéniablement à l'accompagnement personnalisé et favorisent l'épanouissement des élèves qu'elles encadrent, elles ne sont pas toujours bien intégrées par la communauté éducative. L'absence trop fréquente de

considération de la part des directions d'établissement ne permet pas le bon accueil de l'AESH lors de la journée de pré-rentrée. De surcroît, lors des remontées de terrain, nous pouvons apprendre qu'elles, ils, ne sont pas convié.e.s aux réunions d'équipe de suivi (ESS) et parfois empêché.e.s au motif de la présence de l'élève à « garder ». D'autre part, lors de la création des PIAL (Pôle Inclusif de l'Accompagnement Localisé), l'idée du Ministère était de mieux reconnaître la place des AESH dans le système scolaire et au sein des équipes pédagogiques. Mais encore tout récemment lors d'une réunion l'animatrice a rappelé pour une énième fois aux AESH « qu'elles ne sont ni des enseignantes, ni des éducatrices, ni des infirmières, ni des parents » et « doivent rester à leur place ».

L'AESH est bien plus qu'un.e simple exécutant.e ou assistant.e, elle et il est à la fois médiatrice.eur, facilitatrice.eur et professionnel de proximité qui réfléchit aux adaptations. Bien que partout on s'accorde à reconnaître que sans sa présence, il serait impossible de faire classe, l'AESH est quand même invité.e à s'invisibiliser.

Depuis l'intensification des

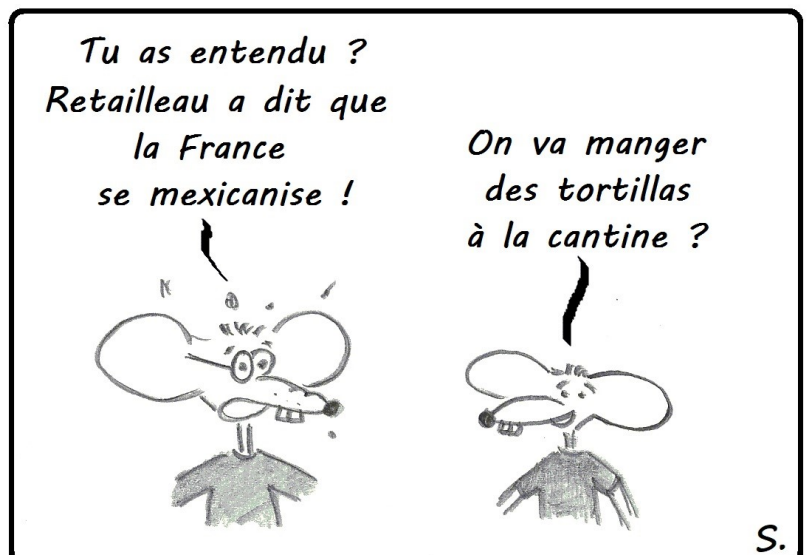
journée. Ça peut être aussi des emplois du temps fragmentés et partagés avec un.e autre AESH et un.e même élève. A cela, s'ajoute une grande mobilité de ces professionnelles qui interviennent parfois dans plusieurs établissements éloignés les uns des autres. Face à cette atomisation, l'AESH ne peut pas apporter le suivi nécessaire aux enfants notifiés.

Pour le reste, au vu des annonces qui ont émergé de la 6ème Conférence Nationale du Handicap en réponse à l'acte II de l'école inclusive sur la fusion des missions de l'AESH et des fonctions de l'AED (Assistants d'Education), deux métiers bien distincts et encadrés par des textes juridiques différents, nous pouvons craindre la multiplication des missions au détriment de l'élève et du bien-être des salarié.e.s : une maltraitance de ces personnels pour une gestion à l'économie.

Le manque de reconnaissance des pouvoirs publics et de la communauté éducative, le manque de recrutement, en alourdissant la charge déjà suffisante et délicate de ces femmes et hommes, sans la reconnaissance d'un véritable statut, sans une revalorisation salariale, entraîneront par le surmenage la démission d'AESH déjà en place.



fermetures de places en IME et leur démantèlement, la création des PIAL et la nouvelle organisation du travail des AESH, les responsables des PIAL qui déterminent les quotités horaires des interventions auprès des élèves concerné.e.s, organisent la mutualisation et la multiplication des affectations. Avec cette mutualisation systématique des moyens humains, certain.e.s AESH se voient octroyer 5 à 6 élèves, parfois en même temps dans la même



Stop aux partenariats avec les universités israéliennes soutenant le génocide en cours à Gaza

URGENCE GAZA

Pour une paix juste et durable

CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT



Un exemple à suivre : l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg a annoncé suspendre son partenariat avec l'université Reichman de Herzlyia, près de Tel-Aviv, regrettant ses positions « profondément bellicistes et dénuées de toute perspective humaniste » au regard de « la guerre en cours à Gaza ». Aussitôt, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a regretté une « décision affligeante, qui me désole profondément ». Il a été rejoint par Patrick Hetzel, le ministre (LR) de l'Enseignement supérieur qui a déploré « cette décision adoptée à des fins de prise de position politique par le conseil d'administration ».

L'un et l'autre sont mal placés pour donner des leçons dans ce domaine, eux qui sont membres d'un gouvernement qui s'est contenté, depuis le début de la guerre contre Gaza, de protestations platoniques sans jamais rien entreprendre de concret contre Netanyahu et son armée. C'est ça qui est vraiment déplorable et affligeant !

FAKE NEWS MADE IN USA

Tu as vu ?

Trump va mettre fin à la guerre en Ukraine, à Gaza, dans le nord-Kivu et en France !

Et il va recevoir le prix Nobel de la Paix !



Quel homme !

S.

RESF Rouen

Maison des associations
22 Bis rue Dumont D'Urville, 76000 Rouen
Le RESF reçoit tous les mercredis sur rendez-vous entre 14h00 et 17h00.

Téléphone :
(urgence ou prise de rendez-vous)
07.83.18.46.77



MARCHE DES SOLIDARITÉS



PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: sudeduc@sudeduc7627.org, sur la toile: <https://sudeduc7627.org>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
76000 ROUEN

☎(&fax) : 02 35 89 89 83

☎: 06 68 63 20 05

- Mardi : 10h00 - 17h00
- Mercredi : 09h00 - 16h30
- Jeudi : 09h00 - 16h00
- Vendredi : 09h30 - 11h30 (joignable sur portable)

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

→ jeudi : 14h00 - 17h00

EVREUX : Bourse du travail,
17 ter Rue de la Côte Blanche
☎: 06 68 63 20 05

sur rendez-vous